- Mettre en place des bureaux régionaux de la COMADE dans chaque région du Mali
- Produire un rapport alternatif pays sur la Convention relative des Droits de l'Enfant (CDE),
- Developper le travail des structures membres de la COMADE en groupe thématique,
- Faire la cartographie des acteurs de protection de l'enfant actifs au Mali,
- Promouvoir la participation des enfants dans les projets des structures membres
- Lutte contre l'exploitation des enfants dans la rue (enfants en situation de rue, maltraitance des enfants jumeaux, les enfants travailleurs domestiques (filles et garçons), la mendicité)
- Contribuer à renforcer la résilience et les capacités d'auto-développement des plus vulnérables, en particulier les jeunes filles dans le cadre d'un processus d'intégration au marché de l'emploi.
- Renforcer les capacités des acteurs de la protection sur les conséquenses de l'exploitatin sexuelle des mineures, les mariages d'enfants,